

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(01)/ST/148
12 novembre 2001

(01-5754)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Quatrième session
Doha, 9 - 13 novembre 2001

NÉPAL

Déclaration de S.E. M. Purna Bahadur Khadka
Ministre de l'industrie, du commerce et de l'approvisionnement

(Prenant la parole en qualité d'observateur)

C'est un honneur pour moi de représenter le gouvernement du Népal à cette quatrième Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce.

J'aimerais tout d'abord exprimer mes sincères remerciements à Son Altesse Cheikh Hamad Bin Khalifa Al-Thani, au gouvernement et à la population du Qatar d'avoir accueilli cette quatrième Conférence ministérielle, et les remercier de la généreuse hospitalité qu'ils nous ont offerte conformément à leurs traditions. Je souhaite aussi remercier le Président du Conseil général, S.E. M. Stuart Harbinson, le Directeur général, M. Mike Moore, ainsi que le Secrétariat de l'OMC du travail qu'ils ont fait pour préparer cette conférence.

Avec les messages les plus chaleureux du gouvernement de Sa Majesté et du peuple du Népal, permettez-moi de vous adresser, M. le Président, nos félicitations pour votre élection unanime et tous nos vœux pour le succès de cette conférence. Ma délégation ne doute pas que, sous votre direction avisée, celle-ci réussisse à réorienter le système commercial multilatéral sur des bases plus justes et plus équitables, pour le bien de tous, en particulier des plus déshérités d'entre les pauvres.

L'établissement de l'Organisation mondiale du commerce en tant que centre unique régissant le système commercial multilatéral est un événement important dans les relations économiques internationales. L'intérêt croissant suscité par l'OMC, dont témoigne le grand nombre des pays qui y ont déjà accédé ou sont sur le point de le faire, est la preuve de la confiance investie dans cette organisation et dans sa capacité de garantir à tous, y compris les petits et les faibles, une part des avantages résultant d'un système commercial international de plus en plus libéral, dans une économie qui se mondialise rapidement. L'expérience montre cependant que les pays en développement, en particulier les moins avancés d'entre eux, n'ont pas pu jusqu'ici profiter pleinement du processus de la mondialisation. La marginalisation croissante des pays les moins avancés par rapport à l'économie mondiale, la diminution de la part qu'ils représentent dans le commerce, la production et les investissements mondiaux, est une cause de préoccupation pour tous. Aussi l'intégration réelle des PMA dans l'économie mondiale apparaît-elle aujourd'hui comme l'un des grands défis de cette quatrième Réunion ministérielle de l'OMC à Doha. À cet égard, nous partageons pleinement les idées exprimées par le Ministre de la Tanzanie, coordonnateur pour les PMA à l'OMC, et le Ministre du Bangladesh, coordonnateur général des PMA, au nom des pays les moins avancés.

Résolument attaché à une politique économique libérale et à des échanges commerciaux ouverts, le Népal est l'un des neuf pays les moins avancés qui ont engagé la procédure d'accession à l'OMC. Il s'est conformé à toutes les prescriptions obligatoires initiales, y compris en ce qui concerne la transparence des politiques commerciales et les engagements dans les secteurs des biens et des

services. Si, pendant la négociation sur l'accession, on attend des PMA qu'ils assument des engagements plus lourds que ceux qu'ont pris les PMA qui sont déjà Membres de l'Organisation, et si les dispositions relatives au traitement spécial et différencié en faveur des PMA inscrites dans les Accords de l'OMC restent lettre morte, cela pourrait rendre plus difficile pour les PMA le processus d'accession à l'OMC. Il est peut-être important de rappeler ici qu'aucun PMA n'a réussi à accéder à l'OMC depuis sa création. À notre avis, faciliter l'accession des pays les moins avancés qui ont pris à l'égard de l'OMC des engagements correspondant aux conditions minimales prescrites dans les accords devrait être considéré comme une première étape logique de l'intégration de ces pays dans un système commercial multilatéral fondé sur des règles.

Nous nous félicitons des engagements contractés par nos partenaires de développement en faveur de l'aide aux PMA lors de la troisième Conférence des Nations Unies sur les PMA. Dans le souci de contribuer au succès de la Réunion ministérielle de l'OMC qui se tient ici à Doha, les Ministres des PMA se sont réunis à Zanzibar où ils ont adopté la Déclaration de Zanzibar et le Programme pour le développement des PMA qui se fonde sur cette déclaration et sur le Programme d'action en faveur des PMA pour la décennie 2001-2010 adopté à Bruxelles. Ma délégation exprime l'espoir que la quatrième Conférence ministérielle de l'OMC entérinera la Déclaration de Zanzibar et le Programme pour le développement.

J'aimerais également souligner que parmi les questions sur lesquelles un accord a été trouvé à Zanzibar figurent le principe de l'accession des pays en développement à des conditions compatibles avec leur stade de développement, sur la base d'engagements qui ne dépassent pas ceux des PMA Membres fondateurs, la mise en place d'une période de transition débutant à compter de la date d'accession, et l'accélération et la facilitation du processus d'accession, avec l'assistance technique nécessaire. Nous sommes d'avis que les mesures unilatérales de libéralisation du commerce prises par les PMA accédants devraient être reconnues. Il convient également de prendre en compte les préférences existantes ainsi que les concessions accordées dans le cadre d'accords commerciaux bilatéraux et régionaux.

Le Népal a participé à la réunion des Ministres du commerce de l'Association sud-asiatique de coopération régionale (ASACR) qui s'est tenue sur les questions relatives à l'OMC en vue de faire progresser la mise en œuvre du système commercial multilatéral et de renforcer la coopération régionale. La Déclaration conjointe faite au mois d'août par les Ministres du commerce de l'ASACR réaffirme la nécessité d'intégrer les pays en développement et les pays les moins avancés dans l'économie mondiale.

La quatrième Conférence ministérielle de l'OMC revêt déjà une dimension historique car elle accueille deux nouveaux Membres dans la famille de l'Organisation mondiale du commerce. Nous les en félicitons. Le Népal a des relations historiques, culturelles et sociales avec la Chine. Nous avons été de proches témoins de la croissance et de la prospérité sans précédent dont a bénéficié la population chinoise au cours des dernières décennies. L'entrée de la Chine est une étape importante et contribue véritablement à faire de l'OMC une organisation universelle.

Selon nous, les questions commerciales doivent être examinées dans le contexte plus vaste du développement. Le Népal espère promouvoir ses objectifs de développement en intégrant son économie au système commercial multilatéral et en s'engageant à respecter les principes et les dispositions de l'OMC. Nous espérons que cette conférence réussira à intégrer pleinement le développement dans les négociations commerciales internationales.
